



Syndicat Territoriaux de Montmorency

STM – CGT

45 Avenue de Domont

95160 Montmorency

Tél : 07 81 37 68 75

E-mail : stm.cgt@laposte.net

SOS MEDECIN DU TRAVAIL

Chers(es) collègues,

Madame le Maire, Présidente du CHSCT a décidé de congédier le médecin du travail.

C'est la première fois qu'un maire de Montmorency agit ainsi !

Madame le Maire n'ayant aucune compétence pour juger de la qualité médicale d'un médecin, il faut chercher ailleurs les raisons de cette éviction.

Quelles sont donc vos motivations Madame le Maire ?

Ne serait-ce pas parce que ce médecin a dénoncé des risques psychosociaux dans notre ville ? Ne serait-ce pas parce qu'il a dénoncé la souffrance au travail de certains agents ?

La santé au travail n'est de toute évidence pas la priorité du Maire. La façon dont elle traite l'organisation et la tenue des CHSCT en témoigne :

Absence de transparence, mépris des représentants du personnel, refus de reconnaître la souffrance au travail, refus d'organiser un CHSCT extraordinaire, infractions à la Loi qui régit l'organisation et la tenue de cette instance paritaire.

Sur ce dernier point, nous avons saisi le Sous-Préfet et écrit à la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL).

Nous avons récemment adressé un recours gracieux à Madame le Maire avant saisine du tribunal administratif.

Réagissons à cette politique autoritaire et illégale de Madame le Maire !!

Le STM-CGT